

<i>L'an deux mille vingt, le vingt huit mai, le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLÈS, Maire et Conseiller Métropolitain délégué au Sport. Sur proposition du Maire, les conseillers se sont prononcés à l'unanimité sur la tenue à huis clos de cette séance compte tenu de la pandémie de covid-19</i>	
En exercice :	29
Date de convocation :	22/05/20
Présents :	Jean-Jacques SELLÈS, Gérard ARNAUD, Marie-Claude CLOUZEAU, Alain MUTZIG, Michel POËT, Jean-Pierre DANGLEHANT, Sabrina REINHART, Geneviève BARBERON, Christiane PASCALE, Colette ARCHIMBAUD-GACHE, Patricia LASANTÉ, Dominique ERSTER, Brigitte SORY, Jean-François LEONE, Camélia RESSIER, Marie-Agnès CHAPGIER.
Absents excusés :	Bernard DECHENAUX donne pouvoir à Marie-Claude CLOUZEAU, Patricia MUR donne pouvoir à Gérard ARNAUD, Annie LORNAGE donne pouvoir à Michel POËT, Thierry GARDETTE donne pouvoir à Gérard ARNAUD, Annie CHAUBE donne pouvoir à Marie-Claude CLOUZEAU, Jean-François ABATE donne pouvoir à Michel POËT, Nicolas CLAISSE donne pouvoir à Jean-Jacques SELLÈS, Anna BERNARD donne pouvoir à Alain MUTZIG, Laurent PRIMAULT donne pouvoir Sylvaine COPONAT, Jean-François SACCONI donne pouvoir à Jean-François LEONE, Françoise RITTER donne pouvoir à Brigitte SORY.
Absents	Joëlle PERCET
Secrétaire de séance :	Gérard ARNAUD

Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	Résultat
28/05/20	Compte-rendu des décisions du Maire prises entre le 15 avril 2020 et le 13 mai 2020	D2020_30	Présentation du tableau thématique des décisions du Maire prises entre le 15 avril 2020 et le 13 mai 2020	28	28	X	X	Prend acte du tableau thématique des décisions du Maire
	Modification du tableau des effectifs	D2020_31	Adoption de la modification du tableau des effectifs comme suit : Filière technique : • Suppression de 2 postes d'adjoint technique principal de 1ère classe au 01/07/2020. • Création d'un poste d'agent de maîtrise au 01/07/2020.	28	28	X	X	Adoption
	Autorisation de recrutement de personnels contractuels sur postes permanents	D2020_32	Abrogation de la délibération n°D2020-19 en date du 13 février 2020 ; Dit qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire sur un emploi permanent quelle que soit sa catégorie, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant du grade d'ouverture du poste comme indiqué dans la déclaration de vacance, dans les conditions fixées par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 dans son article 3-3 2°, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	28	28	X	X	Adoption

28/05/20	Autorisation de recrutement de contractuels sur postes permanents à temps incomplet d'une durée inférieure à 50%	D2020_33	Abrogation de toute disposition antérieure prévue par une délibération relative aux conditions d'emploi d'agents contractuels sur poste permanent à temps non complet inférieur à 50 % ; Dit qu'en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire sur un emploi permanent à temps non complet inférieur à 50 % quelle que soit sa catégorie, les fonctions pourront être exercées par un contractuel relevant du grade d'ouverture du poste comme indiqué dans la déclaration de vacance, dans les conditions fixées par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 dans son article 3-3 4°, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.	28	28	X	X	Adoption
	Mandat donné au centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon en vue de l'organisation d'une consultation des assureurs concernant la couverture des risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel	D2020_34	Approbation que le Centre de gestion 69 mène, pour le compte de la Ville, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat groupe d'assurance susceptible de garantir la commune contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) pour les risques actuellement assurés.	28	27	X	1	Adoption
	Budget principal de la Ville - Décision modificative n°2	D2020_35	Modification du budget principal 2020 de la Ville comme suit : Dépenses : Chapitre 66 « Charges financières » - 15 000 € Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » + 15 000 €	28	28	X	X	Adoption
	Budget annexe Karavan théâtre - Décision modificative n°1	D2020_36	Modification du budget annexe du Karavan Théâtre comme suit : Dépenses : Chapitre 011 « Charges à caractère général » - 20 000 € Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » + 20 000 €	28	28	X	X	Adoption

28/05/20	Exonération des droits liés aux activités périscolaires	D2020_37	<p>Exonération des redevables des droits de l'ensemble des prestations périscolaires (rubriques 7-1, 7-2, 7-4 et 7-7 de la délibération D2019-143 du 19/12/2019) pour l'intégralité du mois de mai 2020 ;</p> <p>Exonération des familles des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire des droits de l'ensemble des prestations périscolaires (rubriques 7-1, 7-2, 7-4 et 7-7 de la délibération D2019-143 du 19/12/2019) pour la période allant du 16 mars au 31 mai 2020 ;</p>	28	28	X	X	Adoption
----------	---	----------	---	----	----	---	---	----------

Jean-Jacques SELLÈS

Le Maire
Conseiller Métropolitain délégué au Sport